

LETTRE PASTORALE

sur la mort chrétienne

2 novembre 2025

Mgr Xavier Malle,
évêque de Gap-Embrun



*Je ne meurs pas,
j'entre dans la vie !*



www.diocesedegap.fr



« Je ne meurs pas, j'entre dans la vie ! »

Ces paroles de sainte Thérèse de Lisieux, écrites quelques semaines avant de mourir⁰¹ (elle meurt le 30 septembre 1897 à l'âge de 24 ans), donnent, en peu de mots, le sens de la mort chrétienne.

Cette lettre pastorale est datée du 2 novembre, commémoration des fidèles défunts, fête liturgique suivant la fête de la Toussaint le 1^{er} novembre, commémoration de tous les saints. Dans nos vallées, les défunts ne sont pas oubliés ; il suffit de voir la fréquentation des cimetières à cette période, avec très souvent une prière proposée par les prêtres, les diacres et les laïcs des paroisses. C'est la grande occasion pour de nombreuses familles de déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de leur proche défunt, de dire une prière et de faire célébrer des messes pour le repos de son âme.

J'ai choisi ce thème pour ma 4^{ème} lettre pastorale⁰², en la 8^{ème} année de mon épiscopat, pour répondre à l'actualité :

- la mort violente en temps de guerre est revenue sur notre continent européen en Ukraine et est omniprésente sur tous les continents ;
- le débat sur l'euthanasie se poursuit malgré l'instabilité politique, comme si la priorité des priorités était de pouvoir contrôler sa mort ;
- le nombre de célébrations de sépultures au funérarium ou au crématorium va bientôt dépasser celui dans les églises ;
- la nécessité d'expliquer le trésor de faire célébrer des messes pour un défunt ;
- et enfin, le Jubilé 2025 sur le thème « Pèlerins de l'espérance ».

Autant de raisons pour réfléchir ensemble à notre mort en chrétien et pour rendre compte de notre espérance. J'ai voulu le faire avec gravité, mais aussi avec un langage familier, à l'image de saint François d'Assise qui parlait de « notre sœur la mort ».

01) Thérèse de Lisieux, Correspondance, LT 244 – Mot d'adieu à l'abbé Bellière, 9 juin 1897.

02) « Découverte du Diocèse après 6 mois d'épiscopat », 2017 ; « Pour une église déterminée à lutter contre les abus sur mineurs et à protéger les enfants et les personnes vulnérables », 2018 ; « Mission Altitude, montagnes portez au peuple la paix », 2022. Merci à tous ceux qui, pour chacune de ces lettres, ont accepté de relire, enrichir et corriger mon travail.

Ainsi, nous réfléchirons sur l'heure de notre mort (chapitre 1), sur la vie au Ciel après la mort (chapitre 2), en passant par l'église de notre paroisse (chapitre 3), sur le sens de prier pour nos défunts (chapitre 4), et enfin sur notre désir naturel de laisser une trace de notre passage sur cette terre (chapitre 5).

Chapitre 1 – Maintenant et à l'heure de notre mort

Nous sommes habitués à cette belle prière du « Je vous salue Marie », et on en oublie presque qu'on prie pour notre propre mort ! Et il y a de quoi, car la mort est une épreuve. La mort de nos proches, mais aussi la nôtre. Y a-t-il un art de mourir chrétiennement ?

A. L'épreuve de notre mort

Le pape François, dans sa bulle introductive au Jubilé 2025, en parlait comme d'un drame : « Et si devant la mort, séparation douloureuse qui nous oblige à quitter nos affections les plus chères, aucune rhétorique n'est permise, le Jubilé nous offrira l'occasion de redécouvrir, avec immense gratitude, le don de cette vie nouvelle reçue dans le Baptême, capable de transfigurer le drame. »⁰³

Avant de parler de la joie du Ciel, il faut affronter le drame de la mort, et donc notre peur de mourir. Cette peur est légitime, car nous sommes faits pour l'amour et l'amour est fait pour durer éternellement. Les évêques du monde entier réunis au Concile Vatican II constataient :

« C'est en face de la mort que l'énigme de la condition humaine atteint son sommet. L'homme n'est pas seulement tourmenté par la souffrance et la déchéance progressive de son corps, mais plus encore, par la peur d'une destruction définitive. Et c'est par une juste inspiration de son cœur qu'il rejette et refuse cette ruine totale et ce définitif échec de sa personne. Le germe d'éternité qu'il porte en lui, irréductible à la seule matière, s'insurge contre la mort. »⁰⁴

03) Pape François, « Spes non confundit » (abrégé SNC), L'espérance ne déçoit pas, bulle d'indiction du Jubilé 2025, 9 mai 2024, n°20.

04) Vatican II, Constitution sur l'Église dans le monde de ce temps, Gaudium et spes, 7 décembre 1965, n. 18 §1. Citation reprise dans la lettre des évêques de France « Ô mort, où est ta victoire ? », 8 novembre 2022.

Comment surmonter la peur de la mort ? Regardons Jésus ! Il a connu l'épreuve de la mort « Père, pourquoi m'as-tu abandonné ? », mais nous a libérés de cette peur comme le dit l'auteur de la lettre aux Hébreux (He 2,14-15) :

« Puisque les enfants des hommes ont en commun le sang et la chair, Jésus a partagé, lui aussi, pareille condition : ainsi, par sa mort, il a pu réduire à l'impuissance celui qui possédait le pouvoir de la mort, c'est-à-dire le diable, et il a rendu libres tous ceux qui, par crainte de la mort, passaient toute leur vie dans une situation d'esclaves ».

C'est assez éclairant ; certains, « par crainte de la mort, passent toute leur vie dans une situation d'esclaves ». Mais cela peut aussi être par fuite du présent ou d'un mal-être, dans les addictions, la drogue, l'alcool, les jeux vidéo, les jeux d'argent... chacun son addiction, ou parfois dans des activités légitimes mais pratiquées au-delà du raisonnable : les voyages, le sport, les réseaux sociaux.

D'ailleurs, le grand changement sociétal est qu'en notre temps, par crainte de la mort, on cache les morts. Alors que dans les temps anciens, on les montrait : on gardait les corps à la maison et chacun pouvait se recueillir, on posait des tentures noires sur nos églises, on « portait le deuil » plus longtemps que la seule journée de la sépulture. Savez-vous que dans les hôpitaux, le cheminement des vivants et des morts est maintenant soigneusement étudié pour qu'ils ne se rencontrent pas ?

Osons regarder la mort en face. Finalement qu'est-ce que la mort chrétienne ? Qu'est-ce que mourir en chrétien ?

B. Peut-on « bien mourir » ?

Dans la prière du chapelet, on peut associer à chaque mystère un fruit du mystère. Pour le 4^{ème} mystère glorieux, l'Assomption de la Vierge Marie, nous demandons comme fruit « la grâce d'une bonne mort ». Y a-t-il un art de mourir chrétiennement, comme il y a un art de vivre en chrétien ? J'ai conscience du côté réducteur de ce langage qui pourrait faire croire qu'il y a une « bonne mort » si on coche certaines cases. Rappelons-nous que Jésus est mort en paria, hors de la ville, et que les martyrs de tous les temps ont eu une mort violente. L'accidenté de la route meurt-il moins bien que celui qui ne se réveille pas le matin ? Mais si je pose la question du « bien mourir », c'est pour signaler une inversion de la pensée contemporaine par

rapport à la tradition chrétienne sur la mort.

Aujourd'hui, pour la plupart de nos contemporains, la mort rêvée serait de mourir d'un coup, sans souffrir, sans s'en rendre compte. Par exemple, la mort à l'occasion d'un accident de voiture ou d'un accident de montagne, ou moins dramatique, de ne pas se réveiller du sommeil.

Mais cette mort est dans la réalité très difficile ; les montagnards le savent. Elle ne permet pas de s'y préparer personnellement, ni pour ses proches. Le choc psychologique et spirituel est grand.

Ce n'est pas le fait de mourir seul qui rend la mort difficile : chrétiens, on ne meurt jamais seul, puisque nous sommes toujours immergés dans le monde surnaturel. Même si on est seul à l'heure de notre mort, les anges sont présents, comme on le verra pour la mort de la vénérable Benoîte Rencurel, la voyante du Laus, et on passe notre vie à demander à la Vierge Marie de prier pour nous à l'heure de notre mort ! Cette mort « immédiate » est difficile car on n'a pas pu s'y préparer consciemment et chrétiennement, sans être accompagné par ses proches ou par des bénévoles des soins palliatifs.

Permettez-moi un mot sur une réalité contemporaine si douloureuse, la mort par suicide. Elle n'est pas non plus une mort facile à porter en humanité et dans la foi, en particulier pour l'entourage. Beaucoup de nos familles sont frappées par ce drame du suicide d'un proche, et nous faisons tout ce qui est possible pour les entourer. Rappelons la sagesse de notre Église : elle considère que le suicide est toujours un mal - car cela fait mal à tous et car elle apparaît comme un manque de confiance en l'amour de Dieu -, mais elle estime avec les médecins psychiatres que la responsabilité du suicidaire est la plupart du temps amoindrie par des circonstances psychiques ou physiques exceptionnelles. Pour toutes ces raisons, la célébration religieuse est d'autant plus nécessaire.

Si nous sommes d'accord avec les pouvoirs publics quand ils luttent contre le suicide des jeunes ou des anciens, nous ne pouvons que réfuter le suicide assisté et le qualifier de contraire à la dignité humaine et contraire à la fraternité qui est inscrite aux frontons de nos mairies.

Redisons simplement que la mort souhaitable pour un chrétien, quel que soit l'âge, c'est mourir conscient⁰⁵ que l'on part, entouré de ceux qu'on aime⁰⁶, muni des sacrements de notre Église et en priant. Cet ultime moment pour poser des actes d'amour et bénir ceux qu'on aime est une grâce.

« La tradition biblique, dans sa richesse inépuisable et son souffle ancestral, nous lègue, l'art sacré de la bénédiction. Aux derniers instants de leur vie, les patriarches rassemblaient les leurs, non pour un simple adieu, mais pour accomplir un rite solennel de transmission. À travers ce geste, chargé de sens, ils confiaient à leurs enfants, non seulement les biens matériels – terre féconde et troupeaux nombreux –, mais surtout les valeurs humaines et spirituelles, telles des semences éternelles semées dans le terreau des générations futures. La bénédiction, loin d'être un simple mot, était une offrande. Elle liait les vivants à leur lignée, les âmes aux promesses. »⁰⁷

Les intervenants en soins palliatifs témoignent de ce qui se passe dans les moments si précieux des dernières semaines : des réconciliations en famille très souvent, des mots d'amour et d'à Dieu. Mais nous sommes aussi certains qu'un accidenté, une personne mourant d'une crise cardiaque, un martyr peut aussi avoir la grâce de poser cet acte d'amour, même caché.

La grâce d'une bonne mort, en priant, c'est donc aussi de mourir en ayant gardé la foi. A la messe, le prêtre, avant de communier, dit une prière à voix basse, qui m'impressionne toujours : « fais que je demeure fidèle à Tes commandements et que jamais je ne sois séparé de Toi ». Pas seulement mourir en chrétien, mais mourir chrétien !

En réalité, aucun d'entre nous ne connaît l'heure de sa mort et encore moins de la parousie, la fin des temps. Même Jésus déclare de ne pas connaître cette heure. L'Évangile en tire la conséquence qu'il faut se tenir prêt, se préparer à l'arrivée de l'époux. En dernière instance, personne n'a de prise ni sur l'heure ni sur les circonstances de sa mort, sauf si on la convoque artificiellement (et nous nous opposons à l'euthanasie). Il faut donc se tenir prêt, ne pas fuir cet horizon de la finitude et vivre dans l'espérance d'une plénitude.

05) La sédation médicale (des calmants puissants) est cependant admise par l'Église pour diminuer les souffrances, d'autant qu'elle peut parfois être réduite pour permettre cette conscience et cette mort en pleine vie.

06) Et c'est une grâce immense d'être présent auprès de nos proches allant vers la mort, même si c'est si difficile.

07) Cardinal François Bustillo, **Réparation**, 2025, p. 149.

Finalement, la bonne attitude ne serait-elle pas l'attente, et de se tenir prêt à rencontrer le Seigneur. Se tenir prêt ... et se préparer ?

C. Se préparer à mourir ?

On fait bien des retraites pour se préparer à la retraite, pourquoi ne ferions-nous pas une retraite pour nous préparer à mourir ? J'ai toujours pensé qu'une de mes missions comme prêtre était d'aider à mourir.

« Pourquoi le Seigneur ne me veut pas encore ? » m'interrogeaient souvent mes paroissiens très âgés. Je leur répondais qu'il y a deux raisons possibles : soit vous avez encore une mission sur cette terre, par exemple d'aimer vos petits-enfants, soit vous n'êtes pas encore prêt pour le Ciel ; et c'est sans doute les deux raisons cumulées.

J'ai expérimenté que très souvent l'onction des malades redonne la paix aux anciens qui se rapprochent du Ciel, car la montée vers le Ciel est comme un escalier avec des marches inégales, certaines très hautes. C'est à ce moment que l'on peut donner l'onction des malades.

D'une manière plus générale, l'onction des malades donne la force de traverser la maladie, à tout âge, mais aussi dans le grand âge. Bien sûr pas pour un rhume annuel, mais pour des maladies graves ou invalidantes. Surtout ne pas attendre le dernier moment, quand notre proche est inconscient, pour appeler le prêtre. Le fait de demander le prêtre n'est pas un accélérateur vers la fin ; bien au contraire, il permet des moments de paix et de sérénité du malade avec ses proches.

Rappelons-nous que l'onction des malades n'est pas l'extrême onction. L'extrême, le dernier des sacrements, c'est en réalité donner la communion en viatique. Recevoir le « pain du Ciel » pour le dernier chemin vers le Ciel, quand c'est possible, est le plus beau dernier sacrement.

« Il convient que chacun se prépare à la maladie et à la mort. On ne le fait pas en s'angoissant, en imaginant le pire, mais en apprenant à profiter de chaque instant pour se rapprocher de Dieu et des autres. »⁰⁸

08) « Ô Mort, où est ta victoire ? », lettre pastorale des évêques de France aux fidèles catholiques, 2022.

Parfois ce n'est pas la mort qui nous fait peur, mais la souffrance ou la dépendance : « Demandons la grâce de comprendre qu'être dépendant n'est pas une déchéance : la condition humaine est belle dans le fait même que nous sommes dépendants les uns des autres. Il y a des moments dans la vie où chacun donne beaucoup, et d'autres où chacun a à recevoir avec reconnaissance. »⁰⁹ Jésus dit à saint Pierre : « Amen, amen, je te le dis : quand tu étais jeune, tu mettais ta ceinture toi-même pour aller là où tu voulais ; quand tu seras vieux, tu étendras les mains, et c'est un autre qui te mettra ta ceinture, pour t'emmener là où tu ne voudrais pas aller. » (Jn 21,18) Comment nous y préparer spirituellement ?

La bonne personne pour nous préparer à la dépendance puis à la mort est la Vierge Marie.

Rappelons-nous qu'elle est restée debout au pied de la Croix, soutenant son fils. C'est la Stabat Mater qui se tient à côté de notre lit de mourant. J'ai remarqué que prier le chapelet est souvent la dernière prière possible. En annexe spirituelle, je vous propose des prières pour nous préparer à la dépendance et à la mort.

D. Refusons l'euthanasie et l'acharnement thérapeutique

La déferlante médiatique pour la légalisation de l'euthanasie atteint aussi certains chrétiens. Ce n'est pas faute pour la Conférence des Évêques de France d'avoir écrit des textes¹⁰, d'avoir invité à prier le 15 août à cette intention, d'intervenir dans les médias, d'agir en collaboration avec les associations d'inspiration chrétienne comme Alliance Vita, la Fondation Jérôme Lejeune, ou les associations du monde médical comme la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP). J'ai moi-même, avec l'aide du groupe de travail diocésain sur la bioéthique, écrit plusieurs textes sur le sujet¹¹ et les Conférences de Carême en 2023 portaient sur le thème « De la mort à la vie ». Je vous invite à vous y reporter pour travailler les raisons de notre refus.

09) Ibid. 8.

10) Par exemple « Ne dévoyons pas la fraternité », Déclaration des évêques de France sur le projet de loi sur la fin de vie, 19 mars 2024.

11) Mgr Xavier Malle, déclaration concernant les lois sur la fin de vie, 23 mai 2025 : www.diocessedegap.fr/diocese-de-gap-embrun/agenda/13299-lois-sur-la-fin-de-vie-mgr-xavier-malle-sexprime/ Tous ces textes sont regroupés sur le site diocésain : www.diocessedegap.fr/bioethique/#actubioethique

Soyons conscient que le danger de légaliser l'euthanasie est de la généraliser et d'étendre sans fin les possibilités d'y recourir. Je vous prédis que suivant les exemples d'autres pays ayant légalisé l'euthanasie, l'État français finira par laisser euthanasier des enfants et des personnes atteintes de maladies mentales. Années après années, les verrous réputés si solides au départ dans la proposition de loi, sauteront les uns après les autres.

La marche vers l'euthanasie et le suicide assisté, camouflés derrière l'expression trompeuse « d'aide active à mourir », avance donc malheureusement. Alors chers chrétiens, il nous faut la refuser pour nous-mêmes et dans nos institutions chrétiennes ! Affirmons clairement que nous ne voulons ni acharnement thérapeutique, ni euthanasie ou suicide assisté, mais des soins palliatifs.

« Je ne veux ni acharnement thérapeutique, ni euthanasie, mais prodiguez-moi des soins palliatifs ! »

Je ne veux pas d'acharnement thérapeutique. Si je dois partir, je l'accepte. La mort est une étape de ma vie. La loi de 2005, dite loi Leonetti, sur les droits des personnes en fin de vie a institué l'interdiction de l'obstination déraisonnable, le droit pour un patient de refuser un traitement, l'obligation de soulager « quoi qu'il en coûte », même si cela doit raccourcir la vie, les directives anticipées et la personne de confiance. Votée à l'unanimité, cette loi pleine de subtilité et de finesse permet d'accompagner en respectant la singularité de chaque patient. Elle est un « trésor national »¹².

Je ne veux pas non plus d'euthanasie. Je ne veux pas du cocktail chimique comme les condamnés à mort aux États-Unis ! Veuillez me pardonner la brusquerie de cette phrase, mais elle correspond à la réalité.

Mais prodiguez-moi des soins palliatifs. Il s'agit d'une aide active à vivre et non d'une aide active à mourir ! « D'une manière très heureuse, ces soins allient compétence médicale, accompagnement humain grâce à une relation de qualité entre équipe soignante, patient et proches, et respect de la personne dans sa globalité avec son histoire et ses désirs, y compris spirituels. Grâce à ces soins, les familles peuvent mieux accompagner ceux qui, dans des circonstances douloureuses, s'approchent du grand passage de la mort. Nous encourageons la recherche et le développement des soins palliatifs afin que chaque personne en fin de vie puisse en bénéficier,

12) Claire Fourcade, *Journal de la fin de vie*, 2025. Ancienne présidente de la SFAP.

aussi bien à son domicile que dans un EHPAD ou à l'hôpital. Chers frères et sœurs, il est bon que chacun de vous s'informe sur les soins palliatifs pour bien accompagner l'un de vos proches qui en aurait besoin. »¹³

Alors je signe des directives anticipées chrétiennes !

Utilisons le seul moyen légal qui nous reste : signons des directives anticipées. Le service national de la Pastorale de la Santé de la Conférence des Evêques de France a travaillé deux documents, un formulaire de directives anticipées, à imprimer et à compléter à la main, à dater et à signer, et un guide des directives anticipées, expliquant ce que prévoit la loi française actuelle, et le sens de cette démarche (voir l'annexe pratique). Ces directives anticipées s'imposent au médecin et priment même sur l'avis de la « personne de confiance » que vous pouvez désigner. Elles sont toujours valables, et révisables à tout instant.

Je vous encourage à compléter et signer vos directives anticipées, puis à les donner à vos proches, dans une enveloppe à ouvrir quand vous serez gravement malade ou proche de mourir.

Et je demande la grâce de mourir sereinement et joyusement, comme Benoîte !

Certes, je veux aller vers la vie ! Mais laquelle ? Celle d'ici-bas ou la vie en plénitude au Ciel ? Saint Paul nous partage magnifiquement le déchirement de son cœur :

« En effet, pour moi, vivre c'est le Christ, et mourir est un avantage. Mais si, en vivant en ce monde, j'arrive à faire un travail utile, je ne sais plus comment choisir. Je me sens pris entre les deux : je désire partir pour être avec le Christ, car c'est bien préférable ; mais, à cause de vous, demeurer en ce monde est encore plus nécessaire. » (Ph 1,21-24)

Il me faut peut-être accepter de larguer les amarres. J'ai fait de mon mieux, et je mets mes péchés dans l'océan de la miséricorde divine. Ma vie est accomplie.

13) « Ô Mort, où est ta victoire ? », lettre pastorale des évêques de France aux fidèles catholiques, 2022.

J'aime chaque soir chanter le cantique de Syméon à l'office des Complies (Lc 2,29-32) :

*Maintenant, ô Maître souverain,
tu peux laisser ton serviteur s'en aller
en paix, selon ta parole.*

*Car mes yeux ont vu le salut
que tu préparais à la face des peuples :*

*Lumière qui se révèle aux nations
et donne gloire à ton peuple Israël.*

Oui, j'aimerais tant mourir sereinement et joyeusement !

Comme le jeune saint Carlo Acutis (1991-2006) : « Je meurs serein parce que j'ai vécu ma vie sans en gaspiller même une minute par des choses qui ne plaisent pas à Dieu ».

Comme la vénérable Benoîte Rencurel, la voyante du Laus (1647-1718) :
« Nous nous réunîmes pour dire nos offices, en attendant de revenir avec elle, toute la nuit ; mais Dieu en ordonna autrement. Sur les huit heures, elle dit adieu à ses nièces, à monsieur le Prieur, à toute la compagnie. Elle dit qu'on allumât son cierge ; elle demanda à monsieur le Prieur de lui faire la recommandation de l'âme. Elle dit : « la mort vient comme un larron, sans dire gare » ; elle demandait à sa filleule Benoîte et à sa chère Isabelle, de dire les litanies de l'Enfant Jésus. Et tout aussitôt, levant les yeux vers le Ciel, entre les bras de ses nièces et la venue des anges, qu'elle donnait à connaître par son visage riant, elle décéda joyeusement. Et son âme, selon qu'on le peut pieusement croire, fut porté dans le Ciel par les Esprits bienheureux. »¹⁴

Car la mort n'est pas la fin de la vie. Je n'aime pas cette expression de « fin de la vie ». Je préfère celle de « sommet de la vie ». Car du sommet, barre des Écrins, Grand Morgon, Mont Thabor, Vieux Chaillol, ... j'ai expérimenté qu'on voit un paysage magnifique ! Une autre image peut parler aux Haut-Alpins : quand on arrive à un col, on voit de l'autre côté, le monde de Dieu. Et c'est beau le Ciel, car Dieu est amour.

14) Roger de Labriolle, **Benoîte, la bergère de Notre-Dame du Laus**, 2013 (3^{ème} édition), p. 271.

Chapitre 2 – Rendez-vous demain ou après-demain au Ciel !

Juste après ? Qu'y a-t-il ? Derrière la porte ?

Nous allons nous appuyer sur une belle méditation sur le Ciel offerte par le pape François, dans sa bulle d'indiction, *Spes Non Confundit*, texte introductif de l'année jubilaire 2025 « Pèlerins d'espérance ».

A. Nous sommes attendus au Ciel

« Notre objectif doit être l'infini, non pas le fini. L'infini est notre patrie. Depuis toujours nous sommes attendus au Ciel. » Saint Carlo Acutis

Mais c'est quoi le Ciel ? C'est le monde de Dieu. C'est être avec Dieu pour l'éternité.

« Je crois à la vie éternelle » : ainsi professe notre foi. L'espérance chrétienne trouve dans ces mots un pilier fondamental. Elle est en effet « la vertu théologale par laquelle nous désirons comme bonheur [...] la Vie éternelle ». Pape François (SNC 19)¹⁵

Rappelez-vous le dialogue entre Jésus et le bon larron en Luc 23,42-43 : « Jésus, souviens-toi de moi quand tu viendras inaugurer ton Règne. » Jésus lui répondit : « Amen, je te le déclare : aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis. »

Le pape François présente la vie éternelle :

« Avec Jésus, au-delà du seuil, il y a la vie éternelle qui consiste dans la pleine communion avec Dieu, dans la contemplation et la participation à son amour infini. Ce que nous vivons aujourd'hui dans l'espérance, nous le verrons alors dans la réalité. Saint Augustin écrivait à ce propos : « Quand je te serai uni de tout moi-même, plus de douleur alors, plus de travail ; ma vie sera toute vivante, étant toute pleine de toi ».

(C'est beau cette formule : *ma vie sera toute vivante, étant toute pleine de toi* !)

Qu'est-ce qui caractérisera alors cette plénitude de communion ? Le fait d'être heureux. Le bonheur est la vocation de l'être humain, un objectif qui concerne chacun.

15) Pape François, *op. cit.* 3, abrégé SNC.

Mais qu'est-ce que le bonheur ? Quel bonheur attendons-nous et désirons-nous ? « Non pas une joie passagère, une satisfaction éphémère qui, une fois atteinte, demande toujours plus dans une spirale de convoitises où l'âme humaine n'est jamais rassasiée mais toujours plus vide. Nous avons besoin d'un bonheur qui s'accomplisse définitivement dans ce qui nous épanouit, c'est-à-dire dans l'amour, afin que nous puissions dire, dès maintenant : Je suis aimé, donc j'existe ; et j'existerai toujours dans l'Amour qui ne déçoit pas et dont rien ni personne ne pourra jamais me séparer. » Pape François (SNC 21)

C'est une bonne nouvelle qui nous aide à vivre aujourd'hui !

Le Concile œcuménique Vatican II affirme : « Lorsque manquent le support divin et l'espérance de la vie éternelle, la dignité de l'homme subit une très grave blessure, comme on le voit souvent aujourd'hui, et l'énigme de la vie et de la mort, de la faute et de la souffrance reste sans solution. Ainsi, trop souvent, les hommes s'abîment dans le désespoir ».

« Nous, en revanche, en vertu de l'espérance dans laquelle nous avons été sauvés nous avons la certitude que l'histoire de l'humanité ne se dirige pas vers une impasse ou un abîme obscur, mais qu'elle s'oriente vers la rencontre avec le Seigneur de gloire. Vivons donc dans l'attente de son retour et dans l'espérance de vivre pour toujours en Lui. C'est dans cet esprit que nous faisons nôtre l'émouvante invocation des premiers chrétiens par laquelle se termine l'Écriture Sainte : " Viens, Seigneur Jésus ! ". » Pape François (SNC 19)

Ces belles paroles sur le Ciel n'éliminent pas la souffrance de la séparation. Parfois on a l'impression que le Ciel se remplit trop vite, que la paroisse du Ciel est bien vivante, trop ! Dans une paroisse dont je fus le prêtre, j'avais fait accrocher sur un mur de l'église principale une grande plaque de contre-plaqué peinte en bleu avec l'écriteau « La paroisse du Ciel ». Et les familles ont vite fait d'y accrocher une photo de leur défunt.

Et la beauté du Ciel ne diminue pas la beauté profonde de toute vie sur terre, car notre vie éternelle commence avec notre baptême. J'ai lu une belle pensée de Madeleine Delbrêl : « Qu'est-ce que Jésus est venu nous apporter ? Il est venu nous apprendre comment posséder la vie éternelle dès maintenant et traverser la mort sans la perdre ».

B. Et nous ressusciterons avec le Christ !

Chaque année, nous fêtons Pâques joyeusement : « Christ est ressuscité des morts ; il a vaincu la mort ! ». Cette Résurrection du Christ a des conséquences pour Lui bien sûr, mais aussi pour ses disciples dans le présent et dans le futur. D'abord pour le présent, c'est qu'Il est vivant ! Louis de Funès a dit un jour : « Jésus-Christ a été pour moi le radieux compagnon de mon enfance, de mon adolescence et il est, maintenant et toujours le radieux compagnon de ma vie familiale et professionnelle. »¹⁶ Pour le futur, « la Résurrection du Christ – et le Christ ressuscité lui-même – est principe et source de notre résurrection future : " Le Christ est ressuscité des morts, prémices de ceux qui se sont endormis (...), de même que tous meurent en Adam, tous aussi revivront dans le Christ ", affirme saint Paul dans sa première lettre aux Corinthiens (1 Co 15,20-22). »¹⁷ L'humanité est, en effet, promise à une vie avec Dieu et avec toute l'humanité réunie.

Pourtant, des sondages disent que des chrétiens ne croient plus en la Résurrection ! Il est vrai que contemplant certaines fresques du Moyen Âge, avec des vols planés d'ossements retrouvant leur chair, cela ne donne pas beaucoup d'explications. En fait personne ne sait comment se passera notre résurrection. On sait seulement que Jésus est ressuscité et qu'il est apparu à ses disciples. Saint Paul dans les versets suivants présente la Résurrection comme l'accès à une vie nouvelle, une transformation radicale qui recrée les corps terrestres en corps spirituels, le « corps animal » ressuscitant en « corps spirituel » (verset 44), une nouvelle création qui inaugure notre vie avec Dieu au Ciel (1 Co 15, 35-54).

C. Oui, mais il y a quand même le jugement de Dieu !

Et même un double jugement rappelle le pape François, le jugement particulier à la fin de notre vie et le jugement dernier à la fin des temps (la parousie) :

« Une autre réalité liée à la vie éternelle est le jugement de Dieu, tant à la fin de notre existence qu'à la fin des temps. (...) S'il est juste de se préparer avec pleine conscience et sérieux au moment qui récapitule l'existence, il faut en même temps toujours le faire dans la dimension de l'espérance, (...) qui (...) permet de ne pas céder à la peur.

16) Louis de Funès, **Pour vous qui est Jésus-Christ**, Paris 1970, p. 62.

17) Catéchisme de l'Église Catholique n° 655.

Le jugement de Dieu, qui est amour, ne pourra se fonder que sur l'amour, en particulier sur la manière dont nous l'aurons ou non pratiqué envers les plus nécessiteux en qui le Christ, le Juge en personne, est présent. Il s'agit donc d'un jugement différent de celui des hommes et des tribunaux terrestres. Il doit être compris comme un rapport de vérité avec Dieu-amour et avec soi-même dans le mystère insondable de la miséricorde divine. (...) Le jugement concerne donc le salut que nous espérons et que Jésus nous a obtenu par sa mort et sa résurrection. Il est donc destiné à nous ouvrir à la rencontre ultime avec Lui. Et puisque, dans ce contexte, on ne peut pas penser que le mal commis reste caché, celui-ci a besoin d'être purifié pour permettre le passage définitif dans l'amour de Dieu. » Pape François (SNC 22)

Relisons ces paroles du pape François ; tout y est important !

Après le jugement particulier, c'est donc le purgatoire, le paradis ou l'enfer. Détaillons.

Le purgatoire, c'est comme un salon de coiffure. On se fait beau pour rencontrer une personnalité, alors encore plus pour rencontrer Dieu ! Et moi j'aime bien aller chez Nino le coiffeur sicilien ! Le purgatoire, c'est moins un lieu ou une durée qu'une œuvre de Dieu pour la purification ultime de mes péchés. Le péché ne peut entrer au Ciel ! Mais je ne suis pas mon péché. J'ai péché, et j'en demande pardon.

« Le purgatoire est l'état de ceux qui meurent dans l'amitié divine, mais qui, tout, en étant, assurés de leur salut éternel, ont encore besoin de purification pour rentrer dans la béatitude du Ciel. »¹⁸

La douleur du purgatoire, c'est de savoir que Dieu tout-amour est de l'autre côté de la porte du Ciel, mais que je ne peux pas encore y aller. Cette douleur est atténuée car j'ai la certitude d'y aller.

Souvent, accompagnant des personnes en grande souffrance, je me demande s'ils ne font leur purgatoire sur cette terre ; c'est ce que pensait saint Carlo Acutis :

« J'offre toutes les souffrances que je dois supporter au Seigneur, pour le Pape et pour l'Église, pour aller directement au Ciel en évitant le Purgatoire ... »

La grande générosité chrétienne recommande de prier pour les âmes du purgatoire – parents ou non – en faisant célébrer des messes pour elles, sachant qu'elles font partie de la grande Église du Christ et ont besoin de

18) Abrégé du Catéchisme de l'Église Catholique n° 210.

nos prières pour entrer au Ciel¹⁹.

Le paradis, c'est le Ciel ; c'est être avec Dieu : « Si donc vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les réalités d'en haut : c'est là qu'est le Christ, assis à la droite de Dieu. Pensez aux réalités d'en haut, non à celles de la terre. En effet, vous êtes passés par la mort, et votre vie reste cachée avec le Christ en Dieu. Quand paraîtra le Christ, votre vie, alors vous aussi, vous paraîtrez avec lui dans la gloire. » (Col 3,1-4)

Mais le Ciel, en attendant la parousie, ce n'est pas se tourner les pouces et ne rien faire ! Thérèse de Lisieux avait un grand désir : « Je veux passer mon Ciel à faire du bien sur la terre jusqu'à la fin du monde. » (JEV,85)

Et l'enfer, vous y croyez encore à « ces balivernes faites pour faire peur » ? C'est le lieu où Dieu n'est pas. C'est être privé à jamais de l'amour de Dieu. « L'enfer consiste dans la damnation éternelle de ceux qui, *par libre choix*, meurent en état de péché mortel. (...) C'est donc l'homme lui-même qui, en pleine autonomie, s'exclut *volontairement* de la communion avec Dieu. »²⁰ J'y crois parce que c'est la marque de la grandeur de l'homme, libre de pouvoir refuser Dieu. Le bon Larron est allé directement au paradis ; on ne sait pas pour le mauvais Larron.

L'enfer²¹ existe, mais je peux espérer que le pire des criminels se convertira devant la bonté de Dieu.

En quoi consistera le Jugement dernier ? Il « consistera dans la sentence de vie bienheureuse ou de condamnation éternelle, que le Seigneur Jésus, lors de son retour, comme juge, des vivants et des morts, prononcera pour « les justes, et les pêcheurs » (Ac 24,15), rassemblés tous ensemble devant Lui. A la suite de ce jugement dernier, le corps ressuscité participera à la rétribution que l'âme a reçue dans le jugement particulier. Ce jugement se

19) Je me souviens d'une famille douloureusement endeuillée par la mort accidentelle de leur aîné. Ils ont trouvé un apaisement et la force pour continuer leur chemin au sanctuaire Notre-Dame de Montligeon, dont la grâce est la prière pour les âmes du purgatoire.

20) Abrégé du Catéchisme de l'Église Catholique n° 212-213.

21) Ne pas confondre l'enfer et les enfers ! Les enfers sont mentionnés dans le Credo - symbole des apôtres : **Je crois en Jésus-Christ, qui (...) a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité.** » Les enfers désignent le **shéol**, le séjour des morts, dans l'Ancien Testament : un lieu « en-dessous de la terre », où les morts seraient comme en attente perpétuelle, privés de la vision de Dieu. Jésus rejoint tout homme, quelle que soit sa souffrance. Et Jésus entraîne à sa suite dans la résurrection tous les morts, y compris les justes qui ont vécu avant sa venue sur terre. Les icônes le montrent relevant l'ensemble des morts depuis Adam.

Chapitre 3 – En passant par l'église !

Le ministère d'accompagnement des familles en deuil demeure l'un des plus délicats et des plus essentiels de la mission des prêtres, des diacres et des équipes d'accompagnement des familles en deuil. Aujourd'hui, nous faisons face à une évolution profonde des pratiques funéraires : la crémation se répand, les passages à l'église sont en baisse, et nombre de familles sollicitent des célébrations dans les funérariums et surtout au crématorium de Gap.

Dans ce contexte mouvant, il est crucial de redire avec clarté ce qu'est une véritable célébration chrétienne des funérailles, dans la foi en la résurrection et dans la tradition vivante de l'Église²³.

A. La place du corps dans la célébration des funérailles

Le corps humain, sanctifié par le baptême, est temple de l'Esprit Saint. Il participe pleinement à la dignité de la personne. L'inhumation ou la présence du corps lors des funérailles manifeste notre foi en la résurrection et en l'espérance chrétienne.

La prière liturgique honore le corps, signe de l'incarnation et promesse de transfiguration. Il est essentiel de veiller à la dignité du corps, depuis le lieu de repos au funérarium (de nos jours très rarement au domicile) jusqu'à sa mise en terre ou incinération, avec respect, prière et silence.

B. Église paroissiale ou funérarium ?

La préférence de notre Église reste claire : le lieu naturel des funérailles est l'église paroissiale, maison du peuple de Dieu, qui accueille toutes les étapes de l'existence. Ce lieu exprime la communion des saints, la dignité baptismale du défunt, et permet une célébration pleinement liturgique avec la communauté rassemblée. C'est toute une communauté qui prie pour le défunt, surtout dans les villages. Dans les villes, elle est représentée parfois par l'équipe d'accompagnement des familles en deuil.

22) Abrégé du Catéchisme de l'Église Catholique n° 214-215.

23) Ces paragraphes sont inspirés d'un texte de don Dominique Malmezat csm, curé de Gap, rédigé en 2025 à la demande du conseil presbytéral.

Toutefois, nous reconnaissons la nécessité pastorale d'accompagner les familles dans les funérariums. Nous constatons une augmentation du nombre de demandes de célébrations religieuses au crématorium. Il peut y avoir différentes raisons :

- pour les familles peu nombreuses, à 3 ou 4 personnes, l'église paraît trop grande ;
- certains n'osent pas demander l'église ;
- il peut y avoir des raisons financières : aller directement au crématorium, c'est moins cher. Le cercueil est moins cher pour la crémation ;
- des impératifs horaires.

Une équipe paroissiale de la paroisse Saint Arnoux du Gapençais intervient²⁴ au funérarium ou au crématorium de Gap, avec un déroulement inspiré du rituel pour les funérailles (liturgie de la Parole, prières, gestes), pour que la Parole de Dieu et l'espérance pascalle soient clairement proclamées. Cela peut éviter que la célébration ne soit réduite seulement à un hommage civil ou à une simple évocation affective.

Mais chers frères et sœurs catholiques, rien ne remplacera nos églises ! Beauté, dignité, appel vers le Ciel ... Je vous demande de préférer votre église paroissiale. Indiquez-le dans vos directives anticipées ! Et si vous le pouvez, indiquez quelques préférences pour votre célébration d'à Dieu, cela aidera votre famille à la préparer avec l'équipe paroissiale ! J'y ai réfléchi pour moi.

C. Inhumation ou crémation ?

L'Église interdisait la crémation du temps où la crémation était un symbole idéologique qui signifiait le refus de la résurrection des corps. Depuis 1963, l'Église l'autorise car la culture a changé et la portée idéologique n'existe plus.

24) Il y aura donc un « casuel » versé à la paroisse. Le casuel est une participation concrète des familles pour contribuer aux frais ecclésiaux, avec un montant indicatif. Le montant versé ne conditionne jamais la célébration mais représente un acte libre et solidaire. « Ce que vous avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement. » (Mt 10,8) Que la célébration soit à l'église ou au funérarium, ce casuel est un acte juste ; « tout travail méritant un salaire » (Lc 10,7).

Mais l'Instruction romaine « Ad resurgendum cum Christo » (2016) rappelle que l'inhumation est la forme préférée, signe de la foi dans la résurrection. L'image évangélique du grain de blé semé en terre qui lève et porte beaucoup de fruits n'est-elle pas inspirante ? (Jn 12,24)

La crémation est donc admise si elle n'est pas choisie contre la foi chrétienne. Il peut y avoir différentes raisons :

- claustrophobie ;
- réalité du feu qui détruit mieux que la décomposition du corps ;
- mobilité des familles qui sont dispersées ;
- décès à l'étranger et rapatriement de l'urne ;
- des traditions qui viennent d'ailleurs ;
- prendre moins de place dans le cimetière ou dans le caveau ;
- coût financier bien moindre qu'un caveau si on a recours à un columbarium.

Cependant, selon les directives légales, les cendres doivent être conservées dans un lieu digne, et non à domicile. L'Église ne conseille pas la dispersion des cendres²⁵. Nous sommes incarnés, nous avons besoin d'un lieu pour nous recueillir. Leur dépôt dans une tombe ou dans un columbarium, qui pourront être bénis, manifeste l'espérance chrétienne, l'appartenance à une communauté humaine, à l'Église, et permet aux proches de se recueillir dans un lieu consacré.

En chrétien, il nous faut éviter des pratiques funéraires inspirées de conceptions contraires à la foi (réincarnation, naturalisme, panthéisme) - cela concerne aussi les obsèques avec le cercueil - ou des gestes symboliques équivoques (bijoux ou objets fabriqués avec des cendres, dispersion dans la nature).

25) La dispersion des cendres est très encadrée par la loi : www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F1558

Chapitre 4 - Prions pour nos défunts

C'est ce que rappelle aussi le pape François :

« En ce sens, on comprend la nécessité de prier pour ceux qui ont achevé leur parcours terrestre, la solidarité dans l'intercession priante qui puise son efficacité dans la communion des saints, dans le lien commun qui nous unit dans le Christ, premier-né de la création. Ainsi, l'Indulgence jubilaire²⁶, en vertu de la prière, est destinée de manière spéciale à ceux qui nous ont précédés afin qu'ils obtiennent la pleine miséricorde. » Pape François [SNC 22]

La messe est l'occasion principale pour prier pour les vivants et les morts. D'autant que « sans l'Eucharistie, sans le dimanche nous ne pouvons pas vivre ». Cette parole forte « nous ramène à l'année 304, lorsque l'empereur Dioclétien interdit aux chrétiens, sous peine de mort, de posséder les Écritures, de se réunir le dimanche pour célébrer l'Eucharistie et de construire des lieux pour leurs assemblées. »²⁷

La participation à la messe hebdomadaire est donc, depuis les débuts de l'Église, absolument nécessaire, vitale, à l'identité chrétienne de chaque baptisé, mais elle est aussi capitale pour tous nos frères et sœurs en humanité, vivants et défunts²⁸. La messe est le moyen le plus haut par lequel l'Église recommande les défunts à la miséricorde de Dieu.

Ne prions-nous pas au cours de la prière eucharistique « pour tous ceux qui ont quittés ce monde et trouvent grâce devant toi... » (prière eucharistique III) ? Voilà pourquoi, dès l'Antiquité chrétienne, l'Église a célébré la messe très régulièrement et « fait dire des messes », selon l'expression courante, à toutes les grandes intentions des vivants et du monde, mais aussi pour le salut des défunts. On en trouve la source dans l'Ancien Testament : « Il fit faire un sacrifice pour les morts afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. » (2 M 12,45)

26) Il parle du Jubilé 2025. On peut espérer un prochain Jubilé en 2033 pour commémorer la mort et la Résurrection du Christ.

27) Méditation pour la Fête Dieu du pape Benoît XVI le 29 mai 2005.

28) Ces paragraphes sont inspirés d'un texte du frère Jean-Dominique Dubois ofm, alors responsable diocésain de la formation permanente, rédigé en 2022 à la demande du conseil presbytéral.

Faire célébrer des messes c'est entrer dans la dynamique du don du Fils qui s'offre à Dieu son Père, pour demander à l'intention de telle situation présente, de telle personne vivante ou défunte, que la puissance du sacrifice du Christ lui soit appliquée en vue d'un accroissement d'humanité et de grâce ; la grâce qui est la vie divine en nous. Cela ne réduit pas la portée universelle du sacrifice du « sang versé pour la multitude », mais le porte à s'appliquer en particulier à une intention donnée ou à une personne.

Offrir une messe, c'est aussi poser un acte de communion : en tant que membres du Corps du Christ, nous prions les uns pour les autres, nous faisons mémoire de nos frères et sœurs défunts, et nous croyons que cette prière porte du fruit.

Faire célébrer une messe ne signifie pas « payer » une messe, mais participer spirituellement et concrètement à l'offrande eucharistique pour un proche. « Qui offrirait toutes les richesses de sa maison pour acheter l'amour ne recueillerait que mépris... » dit le Cantique des Cantiques (Ct 8,7). La messe n'a pas de prix. Elle est le prix de l'Amour suprême, le sacrifice du Christ et des chrétiens. Donner un peu d'argent c'est donner humblement un peu de soi, un peu de son travail, de sa peine et de sa souffrance pour s'unir concrètement, bien qu'à inégalité totale, au don du Christ, en vue de telle intention ou de telle personne, expression modeste de la propre offrande de tout soi-même à Jésus, que l'on vit chaque fois que l'on participe à la messe, pour être en ceci cohérent avec la demande de messes que l'on formule pour ceux qu'on aime.

Ce don, humble et libre, peut être accompagné d'une offrande indicative²⁹, sans jamais être exigé.

Ce geste soutient également matériellement le prêtre qui célèbre, selon une tradition de solidarité matérielle bien enracinée dans l'Église. De tout temps les chrétiens ont apporté à la messe dominicale des offrandes en biens ou en argent pour subvenir aux besoins des plus pauvres comme de leurs pasteurs. C'est le sens et le but de toute quête en Église, entre autres lors d'une célébration eucharistique, mais aussi des offrandes de messe. En effet, le prêtre vit du traitement versé par le diocèse grâce au Denier de

29) Ce montant indicatif est fixé par les évêques réunis en Assemblée Plénière à Lourdes. Il est en 2025 de 18 € pour une messe, 180 € pour une neuvaine (9 messes consécutives) et 580 € pour un trentain (30 messes consécutives).

l'Église³⁰, complété par les offrandes de messe.

Mais pour éviter tout commerce, toute ambiguïté, à l'égard du sacrifice du Christ qu'est la messe, le prêtre ne peut recevoir qu'une seule offrande de messe par jour, même s'il célèbre plusieurs fois dans la journée, et même si parfois il prie pour plusieurs intentions à la même messe car, par exemple, plusieurs familles sont présentes.

Par ailleurs, le prêtre est tenu de célébrer la messe à toute intention qui lui est demandée, même sans offrande. Le prêtre s'engage à célébrer une messe dédiée à toute intention remise afin que soit honorée l'offrande des fidèles et leur intention. S'il ne le peut pas, l'intention et l'offrande seront transmises à d'autres prêtres pour faire droit à la demande des fidèles.

L'intention est mentionnée au « memento » des défunts ou des vivants, durant la prière eucharistique, ou au début de la messe, unissant ainsi la famille en deuil ou qui présente un proche en difficulté, à la prière de toute l'Église.

Chapitre 5 - Laisser une trace ?

C'est un désir naturel. En ce qui me concerne comme évêque, j'ai écrit un livre et quatre lettres pastorales ! On voit bien la tentation, mais en réalité c'est une grande illusion. En moins de deux générations, même si le livre³¹ restera intact sans doute encore quelques générations, la mémoire de ce que j'aurai accompli pour ma mission épiscopale dans les Hautes-Alpes sera perdue. Qui se souvient des évêques de Gap d'avant la seconde guerre mondiale ?

Mais ce que j'aurai pu semer comme bienveillance, comme amour fraternel, restera vivace dans le cœur de Dieu et dans le cœur de ceux que j'aurai servi et ils emporteront cet amour au Ciel ! L'amour ne meurt jamais, nous dit saint Paul dans son hymne à l'amour :

30) Le Denier de l'Église est la contribution volontaire des catholiques en fonction de leur revenus et de leurs charges familiales. Principale ressource de l'Église, elle permet au diocèse de verser une rémunération juste aux prêtres, aux séminaristes et aux laïcs engagés professionnellement au service de l'Église.

31) Mgr Xavier Malle, **Ces exilés qui passent par nos montagnes**, Éditions Emmanuel, 2025.

« L'amour ne passera jamais. Les prophéties seront dépassées, le don des langues cessera, la connaissance actuelle sera dépassée. En effet, notre connaissance est partielle, nos prophéties sont partielles. Quand viendra l'achèvement, ce qui est partiel sera dépassé. » (1 Co 13,8-10).

Il y a toutefois un moyen, non pas de laisser une trace, mais de faire en sorte que ce qui nous tient à cœur continue : léguer nos biens et notre argent à notre Église diocésaine ! Veuillez ne pas me tenir rigueur de parler encore d'argent, mais il me le faut bien ... pour pouvoir donner un traitement aux prêtres, aux religieuses en mission pastorale et à la petite dizaine de salariés dans les services diocésains et en paroisses, et aussi pour faire connaître de tous certains éléments importants, peu connus, qui peuvent rendre service à beaucoup d'entre nous.

Régulièrement nous recevons des legs. Soyez-en infiniment remerciés.

Les legs nous aident à préparer l'avenir, aussi bien pour le diocèse dans son ensemble que pour les paroisses. Prenons quelques exemples. La paroisse de Briançon a reçu un legs important, qui, avec les dons récoltés spécifiquement pour le projet, lui permet de démarrer prochainement un aménagement important du site Sainte Catherine : la création d'une nouvelle salle paroissiale d'accueil et de rencontre. Un légataire habitait sur la paroisse de Laragne ; son don au diocèse a été en grande partie utilisé pour restaurer la salle paroissiale Saint Martin. La paroisse d'Embrun a reçu un bel appartement en legs ; mis en location, son loyer contribue aux frais de fonctionnement de la paroisse.

Si vous n'avez pas d'enfants, peut-être vous demandez-vous ce qui va advenir de vos économies d'une vie, de votre appartement ou de votre maison. Si vous n'avez pas de descendant direct, l'État en prendra 60 % et le reste pourra aller à vos descendants indirects (neveux...). Je vous propose de nommer l'Association Diocésaine de Gap et d'Embrun (nom juridique civil du diocèse), légataire universel, à charge pour l'Association Diocésaine de reverser des legs particuliers à vos neveux et nièces, ou à d'autres associations, selon ce que vous conviendrez. Ainsi vos proches ne seront en rien lésés et ce qui vous tient à cœur, la vie de votre Église, continuera après vous.

Vous pouvez aussi inscrire l'Association Diocésaine de Gap et d'Embrun comme destinataire de votre assurance-vie à votre décès.

Vous pouvez enfin faire un don important dédié, pour tel ou tel projet. Ainsi la réhabilitation du Grand Podium au sanctuaire Notre-Dame du Laus, avec la construction d'une toiture permanente, ou des beaux projets en paroisse, par exemple la salle paroissiale à Briançon, le clocher et les salles paroissiales de l'église saint Roch à Gap, la réhabilitation du presbytère d'Embrun.

Par votre générosité, votre Église catholique dans les Hautes-Alpes pourra continuer sa mission, telle qu'exprimée dans la vision pastorale diocésaine « Mission Altitude » :

*Les yeux levés vers la splendeur de tes sommets,
depuis tes diverses vallées,
Église dans les Hautes-Alpes,
ouvre de nouvelles voies,
accueille et accompagne,
avec la tendresse de Marie :
annonce Jésus Christ !*

Conclusion

Saint François d'Assise termine son ode à la Création en osant chanter : « Loué sois-tu pour notre sœur la mort corporelle à qui nul homme vivant ne peut échapper. » Un jour, quand Dieu voudra, et peut-être le plus tard possible penseront certains, chacun, nous pourrons dire avec sainte Thérèse de Lisieux : « Je ne meurs pas, j'entre dans la vie ! »

C'est notre désir profond et c'est notre espérance de chrétiens, de fils et fille de Dieu, infiniment aimés, de rejoindre le Père, de « plonger » dans la Trinité. La même Thérèse disait aussi : « Jésus se plaît à me montrer l'unique chemin qui conduit à cette fournaise Divine, ce chemin c'est l'abandon du petit enfant qui s'endort sans crainte dans les bras de son Père. »³²

Mgr Xavier Malle, évêque de Gap-Embrun

32) Thérèse de Lisieux, **Œuvres Complètes**, Manuscrit B, 1 V°.

Annexe spirituelle

« Seigneur, voilà plus de soixante-cinq ans »

Prière de saint Jean-Paul II d'abandon à la Miséricorde, pour les personnes âgées, composée pour ses 65 ans en 1985.

Seigneur, voilà plus de soixante-cinq ans que Tu m'as fait le don inestimable de la vie, et depuis ma naissance, Tu n'as cessé de me combler de Tes grâces et de Ton amour infini.

Au cours de toutes ces années se sont entremêlés de grandes joies, des épreuves, des succès, des échecs, des revers de santé, des deuils, comme cela arrive à tout le monde. Avec Ta grâce et Ton secours, j'ai pu triompher de ces obstacles et avancer vers Toi. Aujourd'hui, je me sens riche de mon expérience et de la grande consolation d'avoir été l'objet de ton Amour. Mon âme Te chante sa reconnaissance.

Mais je rencontre quotidiennement dans mon entourage des personnes âgées que Tu éprouves fortement : elles sont paralysées, handicapées, impotentes et souvent n'ont plus la force de Te prier, d'autres ont perdu l'usage de leurs facultés mentales et ne peuvent plus T'atteindre à travers leur monde irréel. Je vois agir ces gens et je me dis : « Si c'était moi ? »

Alors, Seigneur, aujourd'hui même, tandis que je jouis de la possession de toutes mes facultés motrices et mentales, je T'offre à l'avance mon acceptation à Ta sainte Volonté, et dès maintenant je veux que si l'une ou l'autre de ces épreuves m'arrivait, elle puisse servir à Ta gloire et au salut des âmes. Dès maintenant aussi, je Te demande de soutenir de Ta grâce les personnes qui auraient la tâche ingrate de me venir en aide. Si un jour, la maladie devait envahir mon cerveau et anéantir ma lucidité, déjà, Seigneur, ma soumission est devant Toi et se poursuivra en une silencieuse adoration. Si, un jour, un état d'inconscience prolongée devait me terrasser, je veux que chacune de ces heures que j'aurai à vivre soit une suite ininterrompue d'actions de grâce et que mon dernier soupir soit aussi un soupir d'amour. Mon âme, guidée à cet instant par la main de Marie, se présentera devant Toi pour chanter Tes louanges éternellement. Amen.

« Ordonne-moi de venir à toi. »

Prière de saint Jean-Paul II, en conclusion de sa *Lettre aux personnes âgées*, publiée en 1999 à l'occasion de l'année internationale des personnes âgées proclamée par l'ONU.

« lube me venire ad te ! » : c'est là le désir le plus profond du cœur humain, même en celui qui n'en a pas conscience.

Donne-nous, ô Seigneur de la vie, d'en prendre une conscience lucide et de

savourer toutes les saisons de notre vie comme un don riche de promesses futures !

Fais-nous accueillir ta volonté avec amour, en nous remettant chaque jour entre tes mains miséricordieuses !

Et lorsque viendra le moment du “passage” ultime, accorde-nous de l'affronter avec une âme sereine, sans rien regretter de ce que nous laisserons.

Car te rencontrer, après t'avoir cherché longtemps, ce sera retrouver toute valeur authentique expérimentée ici sur la terre, avec tous ceux qui nous ont précédés sous le signe de la foi et de l'espérance.

Et toi, Marie, Mère de l'humanité en marche, prie pour nous « maintenant et à l'heure de notre mort » ! Tiens-nous toujours étroitement unis à Jésus, ton Fils bien-aimé et notre frère, le Seigneur de la vie et de la gloire ! Amen !

« Notre-Dame du Bien Mourir »

Prière proposée par l'Abbaye Notre-Dame de Fontgombault.

Notre-Dame du Bien-Mourir, Mère de Jésus et notre Mère, c'est avec la simplicité des petits enfants que nous venons à vous pour vous confier nos derniers instants et notre mort.

Avec Jésus vous avez assisté saint Joseph, votre époux, lors de son trépas ; au pied de la croix vous avez reçu le dernier soupir de notre Sauveur, votre divin Fils ; désormais, nous en avons l'assurance, vous êtes auprès de chacun de vos enfants, avec la sollicitude de votre cœur maternel, pour lui faire franchir le seuil de la mort et l'introduire dans l'éternité.

Mais pour que nous puissions affronter dans la paix cette ultime épreuve, si rude à notre nature, soyez aussi pour nous Notre-Dame du Bien-Vivre.

Aidez-nous, nous vous en supplions, à demeurer fidèles, jour après jour, aux engagements de notre baptême, aux enseignements de la foi, à la pratique de la charité. Pour y parvenir nous nous appuyons, avec la certitude de l'espérance qui ne déçoit pas, sur votre intercession toute puissante.

Notre-Dame du Bien-Mourir, recevez déjà notre action de grâce que nous vous redirons éternellement, et daignez continuer « à prier pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort ». Amen.

Pour aller plus loin, je vous conseille deux livres récents :

Père Laurent Stalla-Bourdillon, *La mort n'est pas ce que vous croyez*, 2024.

Docteur Claire Fourcade, *Journal de la fin de vie*, 2025.

Annexe pratique

Directives anticipées pour une personne de confession catholique. ➡

La Conférence des Évêques de France vous propose ces directives anticipées, et un guide pratique.



Comment faire célébrer une messe pour un défunt ou pour un vivant ? ➡

Il suffit de vous adresser au prêtre de la paroisse ou au secrétariat paroissial. Vous pouvez aussi le demander par le site internet du diocèse, cela lui sera transmis.



Comment faire un don au diocèse, au Sanctuaire Notre-Dame du Laus ou à ma paroisse ? ➡

Vous pouvez le faire par chèque, à l'ordre Association Diocésaine de Gap et d'Embrun, ou avec votre carte bancaire par le site internet du diocèse.



Comment faire un legs ? ➡

Vous pouvez télécharger la plaquette explicative sur les legs, ou vous adresser directement à l'économe diocésain, qui a mis en place une équipe legs, composée d'une banquière à la retraite, d'un notaire à la retraite et d'un prêtre.

☎ 04 92 40 52 37

✉ econome@diocesedegap.com

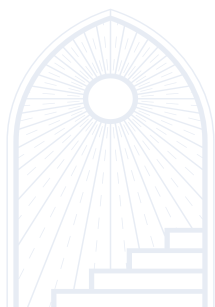
✉ legs@diocesedegap.com



Sans oublier le denier de l'Église, la contribution des baptisés au fonctionnement de notre Église. ➡

Vous pouvez le faire par chèque, à l'ordre Association Diocésaine de Gap et d'Embrun, ou avec votre carte bancaire par le site internet du diocèse.





Diocèse de Gap-Embrun

Centre Diocésain Pape François
9 rue Capitaine de Bresson
05 000 GAP

 www.diocessedegap.fr